

Pour une intercommunalité solidaire, proche des habitants, au service de tous les parcours de vie.

Pourquoi la Communauté Urbaine d'Arras intègre-t-elle la compétence action sociale ?

- Des actions et dispositifs déjà menés par la Communauté Urbaine d'Arras : Logement d'Abord, CLS, CLSM....
- Une nécessité de **coordonner, animer, proposer un appui en ingénierie et mutualiser** les outils pour les 46 communes, en complémentarité de l'action des partenaires.
- Des besoins croissants de la part des communes : appui sur des situations complexes, besoin de coordination pour éviter les ruptures de parcours, anticipation des défis démographiques, mutualisation de services...



Pourquoi une prise de compétence à l'échelle de la Communauté Urbaine d'Arras ?

Une réponse aux enjeux qui dépassent les frontières communales

- Précarité et parcours complexes
- Accès aux droits
- Santé et santé mentale
- Vieillesse et bien vieillir
- Insertion sociale et professionnelle



Notre responsabilité :

mieux relier les acteurs pour apporter des réponses plus rapides et plus efficaces aux habitants et accroître l'équité territoriale



Ce que cette compétence est

- Un rôle de coordinateur territorial, de fédérateur et d'assembleur des initiatives locales
- Un principe de complémentarité et de subsidiarité au service des habitants



Ce que cette compétence n'est pas

- Un nouvel échelon administratif
- Une remise en cause de l'action des communes et du CCAS, ni des compétences du Département